

Réponse du Président au discours de la section Mutius-Scaevola de Paris, lors de la séance du 1er frimaire an III (21 novembre 1794)

Louis Legendre (de Paris)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Legendre (de Paris) Louis. Réponse du Président au discours de la section Mutius-Scaevola de Paris, lors de la séance du 1er frimaire an III (21 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 20-21;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_19596\\_t1\\_0020\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19596_t1_0020_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

la Convention nationale même, nous vous en demandons la continuation... Il est bien juste du moins qu'il serve à comprimer le crime et son insolente audace.

Nous vous demandons surtout de rester à votre poste et vous continuerez de mériter le nom de pères de la Patrie.

Pour copie conforme à l'original, lu et adopté dans la section Lepelletier qui a arrêté de porter la présente petition en masse à la Convention nationale.

LE PRÉSIDENT (47) : La Convention fera sentir aux hommes qui se prétendent ici sur la brèche qu'elle a autant de vigueur que nos frères d'armes ; s'ils terrassent les Autrichiens au Nord, nous les terrasserons à Paris. (*Vifs applaudissements.*) La Convention a compté sur la sagesse et l'énergie du peuple ; elle a frappé les coups que réclamait son bonheur, bien sûre qu'elle était de trouver des bras pour enchaîner le lion vorace qui voudrait le dévorer. (*Nouveaux applaudissements.*) Elle voit avec plaisir que le peuple de Paris n'égarera jamais ses frères des départements ; elle voit avec plaisir que les hommes qui ont renversé le trône, et qui détruisent tous les caméléons politiques, conserveront fidèlement le dépôt qu'ils ont reçu, la Convention nationale. (*Vifs applaudissements.*) L'Assemblée vous invite à assister à sa séance.

[Toujours le vœu du peuple est le cri de la justice. Toujours la Convention sera fidèle à ce cri. Elle suivra, au moins pour cette fois, le système de ces hommes féroces qui disoient : *On est à Paris sur la brèche, comme à Maëstricht.* Oui, les représentants du peuple imiteront le courage des soldats français, et quand ils auront assez d'énergie pour étouffer les cannibales, ils trouveront assez de bras pour enchaîner ce lion vorace qui vouloit se gorger du sang français.] (48)

On demande que l'adresse et la réponse du président soient insérées au Bulletin.

Cette proposition est décrétée.

LE PRÉSIDENT : Si la Convention veut ordonner l'impression de mes réponses, je la prie d'inviter les rédacteurs du *Moniteur* d'en tenir note, car je ne les écris jamais. (Oui, oui ! *s'écrie-t-on.*)

## b

La section de Mutius-Scaevola vient ensuite (49).

L'ORATEUR (50) : Citoyens Représentants ! La section de Mutius-Scaevola vient désavouer

(47) *Moniteur*, XXII, 554. *Bull.*, 2 frim.; *Débats*, n° 789, 871-872; *Ann. Patr.*, n° 690; *J. Fr.*, n° 787; *Ann. R.F.*, n° 61; *J. Perlet*, n° 789.

(48) *C. Eg.*, n° 825. *Ann. Patr.*, n° 690; *J. Perlet*, n° 789.

(49) *Moniteur*, XXII, 555. *Bull.*, 2 frim.; *Rép.*, n° 62; *Débats*, n° 789, 873; *C. Eg.*, n° 825; *J. Perlet*, n° 789.

(50) C 328, pl. 1453, p. 16 signé CEYRAT, président, GUILLEMIN, président adjoint, MAUGAS, secrétaire. *Moniteur*, XXII,

formellement à votre barre l'adhésion qui fut surprise le 20 brumaire vers la fin de sa séance à un très petit nombre de citoyens égarés par le langage astucieux des commissaires de la section de la Montagne.

Toujours ferme dans les principes, la section de Mutius-Scaevola, au 9 thermidor, vint la première dans votre sein, protester de son dévouement à la Représentation nationale : le 21 vendémiaire elle vint vous féliciter d'avoir abattu les tyrans, d'avoir fait succéder la justice à la terreur, et d'avoir donné au peuple une boussole, qui en dirigeant toutes les démarches doit le faire infailliblement arriver au port de la prospérité : elle vient aujourd'hui vous féliciter d'avoir par votre décret du 22 brumaire, pulvérisé la tyrannie, étouffé les germes de la guerre civile, et donné une nouvelle consistance au gouvernement républicain et démocratique, que le peuple veut et qu'il aura, malgré les efforts de ces intrigants, de ces cannibales, de ces êtres encore dégoûtants de sang, qui ne se feroient point un scrupule de perdre leur patrie, pourvu qu'ils parvinssent à se soustraire au supplice que méritent leurs forfaits.

Continuez, citoyens représentants, à poursuivre ces tigres, ces lions, qui endormis sur des monceaux de cadavres, ne doivent se réveiller que pour déchirer, pour dévorer de nouvelles victimes ; poursuivez les, quelque repaire qu'ils choisissent, qu'ils n'ayent d'autre asyle que la solitude du crime, d'autre société que les remords s'ils en sont encore susceptibles. Abandonnez les au supplice le plus terrible qu'ils puissent éprouver ; qu'ils vivent, pour nous le peuple entier jouie malgré eux d'un bonheur qu'eux seuls ne goûteront point ! qu'ils vivent pour entendre le peuple dans les transports de la plus vive allégresse, et de la plus douce reconnaissance, répéter mille fois ces cris qui déchireront le coeur, ces cris qu'ils n'ont jamais proférés que pour égarer plus sûrement leurs concitoyens : vive la République, vivent les moeurs, vive la justice, vive la Convention nationale !

L'assemblée générale de la section de Mutius-Scaevola après avoir entendu la lecture de l'adresse cidessus dont elle avoit ordonné la rédaction, l'approuve en son entier et arrête au milieu des cris souvent répétés de Vive la Convention nationale que demain 1<sup>er</sup> frimaire elle ira en masse la présenter à la Convention nationale.

LE PRÉSIDENT (51) : La section de Mutius-Scaevola a prouvé plus d'une fois, dans le cours de la révolution, qu'elle était digne de porter le nom de ce fameux Romain. Je m'honore d'avoir fait mes premières armes dans cette section.

La Convention espère que votre sagesse vous fera distinguer les hommes qui n'ont été que dans l'erreur d'avec les vrais criminels ; elle espère que vous abandonnez les haines parti-

555; *Bull.*, 2 frim.; *Débats*, n° 789, 873-874; *Ann. Patr.*, n° 690; *J. Fr.*, n° 787; *Gazette Fr.*, n° 1054; *M.U.*, n° 1349; *Mess. Soir*, n° 826; *Ann. R.F.*, n° 61.

(51) *Moniteur*, XXII, 555. *Bull.*, 2 frim.; *Débats*, n° 789, 874; *M.U.*, n° 1349; *J. Perlet*, n° 789.

culières ; que vous ne verrez que le but, le maintien du gouvernement révolutionnaire, pour arriver à la constitution républicaine qui fera le bonheur du peuple. La Convention vous invite à sa séance.

Mention honorable, insertion en entier au Bulletin.

c

La section de la Fontaine-de-Grenelle succède (52).

L'ORATEUR (53) : Citoyens Représentans, la section de la Fontaine-de-Grenelle vient en masse applaudir à vos travaux glorieux. C'en étoit fait de la liberté, si vous n'eussiez étouffé le crime. Une société jadis célèbre et utile, que des intrigans et des factieux avoient rendu le foyer de toutes les conspirations, menaçoit la représentation nationale et le République entière, par ses attentats. Elle avoit l'audace de s'appeler le peuple et elle l'assassinait. Elle vouloit commander à l'opinion et elle usurpoit toute souveraineté : le peuple s'est levé, l'opinion s'est prononcée, vous avés parlé et les factieux ne sont plus.

Dignes Représentans, achevés votre ouvrage ; le monstre abattu sembloit se débattre encore dans la fange ; votre sagesse a arrêté ces derniers mouvemens d'un impuissant desespoir. Vengés les loix et frapés les coupables, ils extermineroient jusqu'au dernier de vous et de nous, s'ils en avoient jamais la force.

Le courage de nos guerriers repousse les tyrans étrangers ; le vôtre nous defend contre des tyrans mille fois plus redoutables. Votre justice a couronné nos victoires ; continués par vos mesures, d'assurer nos succès. On vouloit replonger la France dans la barbarie et faire rétrograder la nature humaine de plusieurs siècles par le terrorisme ; vous avés rapellé le commerce, les talens et les vertus ; environnés vous de toutes les lumières ; apellés près de vous le mérite modeste et jusqu'ici persécuté. Toute la force du gouvernement est dans l'opinion que les autorités constituées jusqu'ici remplies d'intriguans et d'agens ineptes, soient promptement épurées ; que les fonctionnaires publics rendent compte de leur conduite et de leur fortune ; que des hommes justes et éclairés soient placés dans les administrations, que la liberté des français soit avouée par l'humanité ; qu'aucun crime des factieux ne paroisse servir de baze au bonheur public et la confiance, le fanatisme, le respect pour les loix renaîtront partout.

Le réveil du lion devoit être terrible : mais le peuple plus fort que le lion le mettra dans l'impuissance de nuire.

(52) *Moniteur*, XXII, 554. *Bull.*, 2 frim.; *J. Perlet*, n° 789.

(53) C 328, pl. 1453, p. 12 signé B. DULUC, vice-président, COTOT, secrétaire. *Moniteur*, XXII, 554-555; *Débats*, n° 789, 872-873; *Bull.*, 2 frim; *Ann. Patr.*, n° 690; *C. Eg.*, n° 825; *J. Fr.*, n° 787; *Gazette Fr.*, n° 1054; *Mess. Soir*, n° 826; *Ann. R.F.*, n° 61; *J. Paris*, n° 62.

Maintenés dans toute sa pureté, le gouvernement révolutionnaire que les malveillans attaquent après en avoir si étrangement abusé, et dans l'impossibilité d'en abuser encore.

Ce gouvernement provisoire n'est ni arbitraire, ni injuste par sa nature ; il est l'azile de la liberté, tant qu'elle est menacée par des factions. C'est le dépôt de toute autorité légitime dans vos mains, tant qu'on peut craindre des ambitieux et des usurpateurs ; conservés ce dépôt sacré, vous le rendrés au peuple, quand il pourra le recevoir sans danger. Législateurs, vous avés plusieurs fois décrété que les armées de la République ont bien mérité de la patrie, la section de la Fontaine-de-Grenelle déclare que la Convention nationale a bien mérité du peuple.

LE PRÉSIDENT (54) : La Convention voit avec plaisir la portion du peuple français qui habite Paris applaudir aux mesures qu'elle a prises. Lorsqu'un pilote est secondé par un équipage aussi valeureux que le peuple français, il est sûr de conduire le vaisseau au port (*Applaudissemens*) ; il est sûr de braver tous les orages ; il peut sans danger affronter les tempêtes ; il précipite dans les gouffres de la mer les forbans politiques qui voudraient s'attacher à lui. Lorsque le vaisseau sera mouillé dans le port, la cargaison en sera distribuée au peuple. (*Vifs applaudissemens. Les cris de Vive la République ! se font entendre de toutes parts.*) La Convention a entendu avec plaisir l'expression de vos sentimens ; elle invite tous les bons citoyens à se rendre aux assemblées de leurs sections : que la sagesse, la prudence et le patriotisme y président. Comptez sur les efforts de la Convention qui périra plutôt que de ne pas sauver le peuple. (*Vifs applaudissemens.*)

d

[*Extrait du procès-verbal de la séance de la section des Tuileries, le 30 brumaire an III*] (55)

Sur la motion d'un membre, l'assemblée arrête à l'unanimité qu'il sera fait une adresse et envoyé une députation à la Convention nationale pour la féliciter sur les grandes et vigoureuses mesures qu'elle a prises pour déjouer la malveillance, terrasser les factions, et assurer la tranquillité publique. En conséquence elle a nommé les citoyens Dulaurent, Leger, Niel, Renaud peintre, Daminval, et Druon pour rédiger l'adresse et la porter demain, conjointement avec le bureau, à la Convention nationale.

Lecture faite de l'adresse, l'assemblée en a adopté la rédaction à l'unanimité.

Pour extrait conforme.

Étienne FEUILLANT, président,  
LÉGER, Louis François, Vrauviau, secrétaires.

(54) *Moniteur*, XXII, 555. *Bull.*, 2 frim.; *Débats*, n° 789, 873; *Ann. Patr.*, n° 690; *C. Eg.*, n° 825; *F. de la Républ.*, n° 62; *J. Fr.*, n° 787; *Ann. R.F.*, n° 61; *J. Perlet*, n° 789.

(55) C 328, pl. 1453, p. 22.